



Le boutillon de la Mérine

N° 28 – Mars - Avril 2013



Céline, la Mérine, est heureuse parce que c'est le printemps qui arrive. Elle est toute *éjhosillée* et a décidé de vous faire un beau cadeau dans ce Boutillon : une histoire de Goulebenéze racontée par l'un des meilleurs patoisants du moment. Vous aurez à la fois le son et l'image : allez en page 7 et *duvrez vous oum'roles et vous zeuils*.

Dans *thieu liméro*, nous restons dans le pays de Céline, et votre guide préféré Noël Maixent continue la visite du Musée de la Mérine au village des Bujoliers. Si vous avez envie d'en faire une visite réelle et non virtuelle, envoyez un message au Boutillon. Quant à *nout' émit Jhoël*, il a retrouvé dans ses papiers des documents relatifs à la construction de l'école, inaugurée par son arrière grand-père.

Mais il y a bien d'autres choses, dans *thieu jhônau* : une visite dans l'ancien temps, grâce aux registres paroissiaux, et encore plus loin dans le temps, une histoire gallo-romaine inédite. Mais nous restons également dans l'actualité, avec les événements locaux. Sans oublier le patois saintongeais. Bonne lecture.

Pierre Péronneau (P.P.)

Suite de la visite du Musée de la Mérine

Suivez le guide ...

Noël Maixent



Les chambres de la famille Vinet et du Musée

Dans la vaste chambre, deux lits à quenouilles sont séparés par une très belle armoire deux portes en bois fruitier.

Pour les connaisseurs on y a déposé quelques coiffes brodées, des dentelles fines, des broderies travaillées à la main et quelques lingeeries de l'époque que l'on trouve également dans la bonnetière.



Près de la fenêtre, le bureau qui a dû servir à Céline pour faire ses devoirs d'école et à son Papa Maire du village. Au dessus, dans un cadre, une collection de programmes des différentes troupes qui ont interprété l'immortelle pièce de théâtre du Dr Jean, « La Mérine à Nastasie ».

C'est dans ce vestibule que l'on a réuni de nombreuses photos évoquant la mémoire de nos illustres ancêtres qui ont fait la gloire de notre vallée et de la Saintonge. Au premier plan, Le Docteur Jean, (alias Yan St Acère), né à Saint Césaire et médecin à Rouffiac où il est devenu Maire.

A son côté, quelques célébrités comme Odette Commandon posant avec Maître Clément Villeneau et Marguerite Jean, fille de l'auteur. Puis d'autres artistes interprètes de « La Mérine » dans différents rôles, comme Gaëtan Savary, Madeleine Rétaud, Goulebenéze, Benurâ (J.Mounier), le Beurchut (Paul Yvon), la famille Tarin père et filles, Régine Guélin, Jacqueline Courcelle, et bien d'autres que l'on voit dans une série de cadres exposés avec Gustave Fort, né à Saint Sauvant, homme politique (chef de cabinet d'Emile Combes) et remarquable écrivain qui nous a laissé un si joli poème sur les bujours.

Au fond de la pièce, au dessus du confiturier, un très grand portrait de Goulebenéze peint par Raymond Carmin, met en évidence son œil malicieux. Né à Burie, il suivra la troupe des acteurs de la Mérine pendant de nombreuses années.

Au centre de la chambre, une table ronde entourée de chaises pailonnées. Entre les deux fenêtres, la table de toilette avec son nécessaire, cuvette et pichet, miroir mural, rasoir, porte-serviette, etc.

Et sur la cheminée en pierre, sous *in « Giobe »*, *le chap'ron* de mariée avec les photos de famille et d'autres témoignages du passé. Tout près, la vieille pendule qui égrenait les heures tranquilles d'une époque où il faisait bon vivre dans le calme et la sérénité, au rythme lent mais rassurant de la population du village.

Dans la chambre de Céline transformée en vestibule, la petite armoire Louis-Philippe ouverte laisse apparaître le nécessaire d'école pour la broderie et travaux divers, dont l'échelle de jours qui servait de modèle aux jeunes filles pour le concours au certificat d'études. Sur le mur, on a exposé sa lingerie personnelle, avec les traditionnelles « *thiulottes fendues* » bien pratiques quand on était aux champs où la quichenotte s'imposait pour se protéger du vent, du soleil et de la poussière.

Inauguration de l'école de filles des Bujoliers Saint Bris des Bois – Saint- Césaire Joël Lamiraud



Discours d'inauguration en été 1900 par Eugène Émile EGRETEAU, mon arrière grand père et Maire de Saint-Césaire d'Août 1897 à Août 1900.

Messieurs,

C'est avec une grande joie, que nous devons procéder aujourd'hui, à l'inauguration de cette construction de maison d'école.

Le proverbe est là, et il n'est pas faux « plus grande est la peine, plus grande et la joie ».

Et vous connaissez tous Messieurs, la peine que nous avons prise pour arriver à un résultat de construction de maison d'école aux Bujolliers.

Mais nous pouvons dire aussi que c'est grâce à cette commune amie de Saint Bris des Bois, et nous manquerions à notre devoir, si nous ne venions pas aujourd'hui remercier sa brave et sympathique municipalité qui est venue nous aider et payer de ses propres deniers le tiers de cette construction.

Naturellement que ce sacrifice a été bien dur pour elle de venir s'imposer sur le territoire de la commune de Saint Césaire, et si ce procédé lui a créé des adeptes, il lui a aussi créé des détracteurs. Mais pour moi Messieurs, ces détracteurs n'ont pas lieu d'être, car Saint Bris savait ce qu'il faisait, et aujourd'hui il a une maison d'école de filles, ce qu'il ne pouvait avoir à lui seul.

Maintenant nous, Saint Césaire, peut on nous récriminer d'une pareille alliance, et pouvions nous refuser l'obligation de Saint Bris des Bois. Non Messieurs, nous ne pouvions pas refuser, car nous avons toujours fait preuve d'une bonne justice, tout en maintenant les intérêts de notre commune.

Si vous voulez bien Messieurs, écartons un instant la commune de Saint Bris des Bois, et plaçons nous au point central de la commune de Saint Césaire. Voyez du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, vous trouverez toujours ce point central, ici aux Bujolliers. Vous voyez donc bien Messieurs que Saint Bris et Saint Césaire ont eu une excellente idée de s'unir pour satisfaire, chacun en ce qui lui concerne les intérêts de sa commune.

Impossible d'empêcher les criards, mais bien faire, et laisser dire, c'est ma devise.

EGRETEAU Eugène Emile, Maire de Saint Césaire

Sa construction, son coût.

Les éléments ci-après, ont été obtenus grâce à la consultation du registre du Conseil Municipal de la Mairie de Saint Bris des Bois.

Session du Dimanche 7 Août 1898 :

Décision est prise de la construction d'une école de filles pour les communes de St Bris des Bois, et St Césaire.

La dépense totale, achat de terrain, frais d'actes, construction, est chiffrée en un premier temps à 19 200 Francs.

La répartition des dépenses, entre les deux communes est de 1/3 pour Saint Bris, soit 6 400 F et de 2/3 pour Saint-Césaire, soit 12 800 F.

Une subvention de 3 100 F est allouée par le Ministre de l'instruction Publique à la commune de St Bris. Il est écrit que la subvention globale, pour l'école, ne pouvait en aucun cas dépasser la somme de 15 000 F.



Il reste donc à St Bris à financer 3 300 F, qui le seront donc, via un emprunt à partir de 1899, et sur 30 ans auprès de la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse, et vote à cet effet une imposition nécessaire à l'amortissement du dit emprunt.

Août 1899 :

Accord du conseil de St Bris pour une rallonge globale de 1828 F, soit un coût total final de construction de l'école porté à 21028 F.

Sur ce total, la subvention globale de l'état a dû être de 3100 F x 3, soit 9300 F, le solde restant donc à la charge des communes en répartition St Bris 1/3 et St Césaire 2/3.

Été 1900 : inauguration de l'école.

Octobre 1900 : l'école est opérationnelle à la rentrée scolaire, soit le 1^{er} Octobre.

Anecdotes.

Surprenante

Le fameux Docteur Jean, auteur de la Mérine à Nastasie par lettre en date du 16 octobre 1896, a fait part au commissaire enquêteur de sa totale opposition au fait que la future école soit construite plus près du bourg de St Bris que de celui de St Césaire, et de ses autres bâtiments communaux

Plus de sous ?

Le 9 Février 1902, le Maire de St Bris expose au Conseil que les cartes de géographie dans l'ancienne école des garçons de St Bris sont hors d'usage, que l'école des filles n'en a pas une seule, que la situation financière de la commune ne permet pas cet achat, aussi, il prie Mr Le Préfet de faire une action auprès du Ministre de l'Instruction pour les obtenir.

Bon à savoir

J'ai toujours entendu dire, dans ma famille, qu'une bouteille d'un bon cognac avait été cachée dans un mur à la construction.

Triste anecdote

Eugène Emile EGRETEAU (1860-1905), Maire qui a inauguré cette école, habitait comme moi au village de Chez Marmain, qui se situe à 4 kms du cimetière.

Lors des enterrements, 4 kms à pied en portant le cercueil c'était dur. Aussi, à sa demande, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Césaire avait pris la décision d'investir dans un corbillard tiré par un cheval. Malheureusement la fatalité voulut que ce soit son propre fils Gilbert, mort à neuf ans d'un chaud et froid, qui inaugure le corbillard.

Curiosités dans les registres paroissiaux

Pierrette Rodriguez



Pierrette Rodriguez, du Cercle généalogique de Saintonge, en épluchant les registres paroissiaux ou d'état-civil, a relevé des événements qui sont intéressants dans la mesure où ils permettent de comprendre les réalités de la vie quotidienne dans l'ancien temps. En voici quelques uns, la suite paraîtra dans le numéro n° 29 du Boutillon.

A **Villars les Bois**, entre Brizambourg et Burie, attention si vous allez cueillir des champignons :

Le 15 mai 1786, ont été enterrés dans le cimetière Jean DUGUET, 48 ans, décédé la veille, ainsi que sa femme et cinq de ses enfants, qui ont été empoisonnés pour avoir mangé des champignons qu'on nomme dans le canton « des mouchirons ». La dite femme appelée Marie LOISEAU, âgée de 36 ans, et les enfants : Jean 17 ans, Pierre 15 ans, Marie 8 ans, Eutrope 4 ans et Jean 3 ans. Et un sixième enfant, « dont la mère s'est blessée en même temps ». (moussirons, mousserons, en tout cas des faux !)

Toujours à **Villars** :

Le 14 octobre 1777, pour l'enterrement de René BOILEAU, on a été obligé de ranger les pierres à l'entrée de l'église pour rentrer le corps. Il faut noter qu'on a jeté le frontispice à bas pour refaire le mur, carreler la nef, et restaurer les vitraux....

Thiel houme était-il trop groû ?

A **Écoyeux**, un coup de fusil malencontreux :

Le 1er septembre 1651, Jean FORESTIER a été inhumé après avoir été confessé et avoir communie dans la maison du sieur PORCHEREAU, celui-ci lui ayant « innocemment » donné un coup de fusil.

A **Écoyeux** encore, le curé a un doute :

Le 21 février 1663, a été enterré à Écoyeux, un pauvre mendiant portant l'habit de pèlerin de St Jacques. A l'hôpital, on l'appelait Charles DURANT ; mais selon certaines lettres qu'il possédait, il s'appelait René GASNIER, et il se serait confessé plusieurs fois !!

Le curé de Bercloux l'a absout ; mais le curé d'Écoyeux fut saisi d'un doute, et explique ses recherches, craignant d'avoir enterré religieusement un homme dans le péché ! Ça prend une page de registre....

A **Écoyeux** toujours, deux poids deux mesures :

Lors d'un baptême en juin 1698, la marraine fut Marie GUAY, en place de sa fille Catherine PÉRODEAU, qui n'a pas été admise à être marraine, « attendu son bas âge, et son ignorance des mystères de notre religion ».

Et pourtant :

Le 29 mai 1635, Louis ROUSSET a été baptisé ; on lui a donné comme parrain Josias de BRÉMOND, âgé de 3 ans, et comme marraine Claire de la BROUSSARDIÈRE, âgée de 4 ans ! Les parents ont répondu pour eux...

On s'en doutait un peu...Privileges de la noblesse, peut être ?

A **Chérac**, un ex-calviniste enterré à l'église :

Le 25 janvier 1774, a été inhumé le corps de Jean BOURGEOIS, qui pendant longtemps a suivi les erreurs de Calvin, et qui à la mort semble les avoir détestées, et a fait appeler un prêtre qui selon le témoignage qu'on nous donna, était M. BÉLANGER, curé de LOUZAC. (un peu de doute semble t-il).

Restons à **Chérac**, le curé Delaroche est un vrai reporter. Il écrit :

Il est arrivé au cours de cette année 1783 quelques événements remarquables qui méritent d'être transmis à la postérité :

1-À la fin mois de mai, il s'éleva un brouillard sec qui couvrit le soleil pendant plus d'un mois et demi. Il - le soleil- était extraordinairement rouge, tant à son lever qu'à son coucher. Et pendant tout ce temps, on ne l'apercevait qu'à travers ce nuage. Cet événement faisait craindre des maladies contagieuses et épidémiques, à cause de l'odeur sulfureuse et puante continue.

Quelques uns l'ont attribué à des volcans qui ont jeté beaucoup de flammes, et qui ont embrasé différents pays.

2-Cette même année, MESSINE, belle ville « dans l'Italie », et une partie de la Calabre ont été englouties. On a fait mention de 375 villes, bourgs, et villages qui ont subi ce malheureux sort.

3-Toujours cette même année, un fameux physicien, nommé MONTGOLFIER, et M. DUROSIER, son compagnon, ont inventé la machine aérostatique « de la pesanteur de près de dix huit mille » ??, dans laquelle ils se sont promenés dans les airs à plus d'une lieue, et élevés à 1 500 toises.

L'expérience de cette machine et de ses navigateurs aériens a été faite en présence du Roy, de tous les princes et seigneurs de la cour, et de tout Paris. C'est par le moyen du gaz, matière inflammable qu'ils élèvent et dirigent leur route dans les airs, dans différentes villes du royaume.

Ces physiciens se sont occupés à faire des « ballons », c'est ainsi qu'on a nommé cette machine aérostatique. M. MONTGOLFIER a fait l'admiration de toute l'Europe, et a reçu des récompenses en France...

4- Enfin, Les Bostonniens, par le secours de la France, ont levé le joug et se sont séparés de l'Angleterre, et ont formé une République, en pleine liberté, et reconnue par toutes les puissances de l'Europe. C'est par le traité de paix entre la France, l'Espagne, et l'Angleterre que les Bostonniens ont été reconnus libres.

Dans le prochain Boutillon, nous ferons part de la Révolution de 1789 vue de CHÉRAC, par le curé Delaroche.

Un vol à **Saint Bris des Bois** :

La nuit du vingt deuxième au vingt troisième du mois de décembre de l'an mil sept cent cinquante huit le tronc de l'église de St Brice des Bois a été volé. On enfonça le vitreau le plus près de la porte du coté gauche ; et puis on coula dans l'église une grande et grosse perche de veirgne pour descendre et puis ont ouvert la porte pour sortir et le 3 janvier 1759 j'ai dénoncé le vol à Monsieur le procureur du Roy de St Jean d'Angély.

Kétoukolé

Le Kétoukolé présenté dans le numéro 27 n'était pas difficile : c'était un « grille-pain » qu'on mettait devant la cheminée. Le gagnant est in biton de Gondeville, Jacky Ferrand, qui nous précise :

« A propos de la "rôutie" (ou rôtie). L'outil est un grille-pain, intelligent, car on tourne la tartine sans se brûler, avec les pincettes.

Par ailleurs, il me semble que la rôtie était faite au vin blanc, le mijhot au vin rouge (un peu "peuté" en fin de campagne).

Quant à la moque, j'en ai une, mais elle est en terre cuite, vernissée marron, plus foncée que le pot de grillon. Mais cela devait être différent selon les potiers ».

Un de nos fidèles lecteurs, Claude Moulineau, précise :

« Olé in machin peur faire grâler les rôties devant le foucher sans se grâler les paucres Je pense qu'elle n'est pas complète car il devrait y avoir une tige de commande pour retourner la rôtie d'un bord su l'autre ».

Enfin citons Pierre Bruneaud, dit « Le chétit », qui connaît beaucoup de choses sur la question :

« Il semblerait que la photo nous montre un ancêtre de grille-pain. On introduisait la tartine entre les montants verticaux de l'appareil posé sur la plaque du foyer, la tartine face au feu. J'ai eu l'occasion de voir un tel appareil perfectionné. Le support de la tartine pouvait pivoter autour d'un axe vertical.

Un dispositif ingénieux permettait sa rotation. Cela était intéressant pour contrôler le stade de grillage et changer la face de la tartine sans bouger l'appareil.

Quand j'étais drôle, ne disposant pas de grille-pain, on piquait la tartine en inclinant le couteau pour la maintenir verticale. Je vous assure que quand on avait mangé une "rôtie" de plus d'un cm taillée dans une miche de 5 livres et graissée de graton, on pouvait attendre facilement le repas de midi... ».

Et maintenant, nout' émit Jhoël vous propose deux kétoukolé pour le prix d'un. Il les a photographiés lors d'une pérégrination avec « Le chétit » du côté de Salles d'Angles. A vous de jouer.



Les Durathieurs

Jh'avons été les voèr à Saint-Césaire. Mais jusqu'où iront-ils ? Ils sont meilleurs d'année en année. Il est vrai qu'ils sont jeunes, ils n'ont que vingt ans d'existence. Mais voir René Ribéraud déguisé en juge de paix est un vrai plaisir. Il y a deux ans il était en curé. M'est-avis qu'i va bintoût finit-en Peursident de la Répubyique, oub' en Pape, o n'en faut in asteur.

Le public ne s'y trompe pas qui a fait une ovation à toute la troupe. Les acteurs sont remarquables, de vrais professionnels. Je ne les citerai pas tous, sauf peut-être la petite nouvelle, *ine jheune drôlesse noumée Florine*, entrée récemment dans la troupe. C'est rassurant de voir des jeunes se mettre au patois.

Bravo à tous et à l'année prochaine.

P.P.



Festival patois de Saint Jean d'Angély

Dix-sept ans, dix-sept ans déjà que la Sefco a lancé son festival de théâtre patois. La première fois, c'était en 1997.

Ce festival fut créé pour se faire rencontrer les troupes de théâtre des quatre départements de la Région, à la salle Aliénor d'Aquitaine de Saint-Jean d'Angély.

Cette année, le spectacle a débuté le samedi 2 mars avec le festival du Rideau d'or pour les jeunes. La part belle est en effet donnée aux enfants, ce qui est rassurant quant à l'avenir de notre patois.

Saluons les jeunes de Madame Tardy, de Gondeville en Charente, ainsi que ceux du « Qu'étou qu'ol'é » de Salles d'Angle, dirigée par Josette Guérin-Dubois (voir page 7 le programme de cette troupe).

La soirée s'est poursuivie avec des petites pièces de théâtre. On peut regretter que, vu la densité du programme, le spectacle se termine tardivement.

Le lendemain dimanche 3 mars après-midi, l'Amuse Folk est intervenu, ainsi que les troupes de théâtre patois qui ont joué de petites pièces, et bien entendu les patoisants qui ont raconté des histoires de leur cru, ont chanté des chansons.

Parmi les patoisants, citons notamment notre ami Jhustine, Paul Rimbault, le Fî à Feurnand, la Nine ... Je vous invite à voir et écouter le Fî à Feurnand dans "Armand et sa Jharmaine"

<http://youtu.be/84rVnjFNQc>

Comme d'habitude, c'est Natole et Hélène Favroul qui ont présenté le spectacle.

P.P.

Hommage à Goulebenéze

Pendaison de crémaillère au Jardin Public de Saintes

Goulebenéze (1877-1952) avait décidé d'inviter tous ses amis, pour fêter son installation dans son nouveau logement. Ce fut fait, et bien fait, dans le Jardin Public de Saintes, sous un ciel de connivence, en cet après-midi du 9 Mars 2013.

Avant tout, Goulebenéze nous a fait part de sa grande satisfaction à être dans ce nouvel environnement. Quelle vue, avec toute cette verdure, et cette Charente qui coule paisible.



Trois générations de Goulebenéze : Pierre, Romain (avec leurs épouses) et Guillaume Évariste et Angèle

Quel calme, il entend même les osias... Et puis, les jours de foire son public à lui, est là, à deux pas. Il nous a même dit attendre avec impatience le printemps et les effluves de la flore environnante qu'il devine déjà.

Mais avant d'arriver ici, quel périple mes émit :

d'abord ce fut le Jardin du Musée du Presidial en 1954 (monument sculpté par Pierre Marchand, grâce à une souscription publique lancée par le Maire de l'époque André Maudet),

puis déménagement place Blair, dans ce qui est devenu depuis le Square Goulebenéze,

et enfin les Jardins de La Villa Musso, endroit devenu bruyant, où il croisait plus d'Anglais, d'Allemands et autres étranjhés que de Charentais.

Bon maintenant, parlons un peu de cet événement. Sur le coup de 14h30 le Groupe Aunis et Saintonge qu'il connaît bien, puisqu'il en a été son responsable artistique, à son tout début en 1931, alors qu'il portait le nom de Noce Saintongeaise, est parti donc, en cortège, costumes, musique en tête depuis la Maison du Folklore, direction le Jardin Public.

A 15h00, tout le monde était là, au pied de son monument. Il a apprécié le discours sobre de Piârre son petit fils et même chose pour celui de Jean-Claude Couprie, Président du Groupe Aunis et Saintonge. En fait Goulebenéze, n'avait d'yeux que pour ses deux arrière arrière petits enfants Angèle et forcément Guillaume Evariste. Ça se comprend, non ?

La fête a pu enfin commencer, même avec des invités que l'on n'attendait pas, mais qui ont tout de même été les bienvenus tels que Joel Mechain, Birolut, Châgne Dreit.

Michaël le grand drôle à Brigitte et Dominique (le Directeur d'Aunis et Saintonge) a testé sa mémoire avec le fameux « Bonjour Saintonge », ça tombait bien, on est en plein printemps des poètes.



Le groupe Aunis-Saintonge

Ensuite, tout s'est enchaîné avec Nine et sa voix claire comme l'éve de la fontaine, Jhustine qui communique toujours avec notre hôte, Charlize, Claude Coupard et son autoumobile, Nadia et son garisseur, Mounette qu'a fait une grosse bêtise et qui veut se marier, Geurnuchot qui lui fait la morale, le fi à Feurnand qui chante Le Cougnat, et qui n'en a même pas une goutte sur lui, heureusement que Nono Saute Palisse est là avec sa taupette et qui en profite pour nous faire un coup de Nastasie au passage. Ah ce Nono est bien accompagné, avec sa petite drôlesse Gassouillette, qui ne le lâche pas d'un pouce, et qui elle, nous parle de ses cagouilles, avec sa jolie petite voix.

Enfin Châgnut, nous a refait un coup « d'Hérodiade aux Arènes de Saintes », dont on n'arrive pas à se lasser.

Et puis, Aunis et Saintonge, le Groupe fétiche de Goulebenéze, avec ses musiciens et danseurs que l'on ne présente plus, nous a régalié à plusieurs reprises, avec ses Polkas, Mazurkas, Giges et autres quadrilles. Acachez : [Aunis-Saintonge](#)

L'incontournable chant du départ des Charentais, « Le Vin Bian » a clôturé la séance au Jardin Public.

Acachez ithy : [L'vin bian](#)

A la fin du spectacle, tout le monde était invité à La Maison du Folklore par le Groupe, qui sait si bien animer également ses repas de fête, et qui nous avait préparé des rafraîchissements et des gâteaux secs faits maison.

Goulebenéze remercie chaleureusement ici, tous les participants stars du spectacle, le public, ainsi que Karim Younes responsable de la Médiathèque de Saintes, et Sylvie Barre Responsable Adjointe de la Culture qui s'était fait excuser.

Goulebenéze qui n'a jamais eu sa langue dans sa poche, regrette tout de même qu'aucun représentant de la Mairie de Saintes n'ait été présent.

Un épisode inédit de la guerre des Gaules



En ce jour de février, o mouillait à Saint-Césaire, comme partout en Saintonge, et Céline décida de faire du rangement dans son grenier. En cherchant dans une vieille malle qui n'avait pas été ouverte depuis fort longtemps, elle eut la surprise de découvrir quelques tablettes de cire sur lesquelles figurait une écriture qu'elle crut reconnaître comme étant du latin.

Intriguée, elle descendit dans sa cuisine et m'appela, car elle savait que j'avais étudié le latin durant mes études secondaires, *ol a bin longtemps boun'ghens !*

Je pris mon Gaffiot (1) sous le bras et partis rejoindre mon amie, qui avait déjà sorti la bouteille de pineau. En regardant les tablettes de plus près, je m'aperçus qu'il s'agissait d'un texte relatif à l'époque de la guerre des Gaules, vers 60 à 50 avant J-C, signé par un scribe gallo-romain du nom de Caius Gracchus Maixentus, fabricant de *bujhours* (2). J'avoue que j'ignorais qu'on fabriquait déjà des *bujhours* dès cette époque à Saint-Césaire.

Le texte racontait une histoire très curieuse que je vais tenter de vous résumer. Il existait deux peuples voisins, en Gaule, les Santons, dont les descendants seront les Saintongeais, et les Pictons, plus au nord. Ils vivaient en bonne intelligence, ne parlaient pas la même langue, mais se comprenaient, surtout dans les échanges, quand il était question d'argent.

Mais voilà-t-il pas, mes bons amis, qu'un groupe de Pictons qui se *créyiant moins sots que les autes* a souhaité que les deux peuples parlent la même langue, et que cette langue sera le picton, puisque ce peuple était le plus nombreux.

Mais in moument Bertrand ! Ol a des Santons qu'avant rejhimbé (3) ! Ils ne voulaient pas tomber sous la coupe des Pictons. I disiant : « *Peur aller d'Iculisma à Rupella, pas d' besoin de passer peur Limonum* » (4). Ils ont créé une association qu'ils ont appelée « Collectivum », pour défendre leurs droits.

Dans ce « Collectivum » il y avait surtout des femmes, car les hommes étaient occupés aux travaux nécessaires pour faire vivre leurs familles : près de la côte les Santons appelés « *thius salés* » allaient à la pêche, et dans l'intérieur les Santons « *boisiliers* » cultivaient la terre, notamment la vigne, et allaient chasser.

Le « Collectivum » s'attacha les services d'un druide, reconnaissable à sa queue de cheval, ce qui était exceptionnel, car des études historiques récentes ont démontré que les druides, en général, ne portaient pas de queue de cheval. *Thieulà-là était in orighinau.*

A cause de cette histoire, les deux peuples étaient prêts à se faire la guerre. Mais à qui s'adresser pour servir d'arbitre ? Paris n'existait pas encore, ni le Président de la République, car le Palais de l'Élysée n'avait pas encore été construit.

D'ailleurs les Parisii (qui vivaient autour de Lutecia) sortaient d'une terrible guerre civile. Un Lemovice (5) du nom de Hollandos était arrivé avec ses troupes et avait bouté leur chef, dont on a oublié le nom, hors du trône.

Mais je m'égare, revenons à notre histoire.

- Eureka ! dit le druide, ce qui, en langue santone, voulait dire : j'ai trouvé, on va envoyer un message à Cesar !

Ça tombait bien, Cesar venait d'envahir la Gaule. Mais actuellement il était furieux, *en peutrasse*, car il venait de prendre une déculottée à Gergovie.

En outre, il avait les Santons dans le collimateur, car ces derniers avaient promis des terres aux Helvètes (des Suisses), qui avaient commencé à émigrer avec armes et bagages.

Il avait trouvé ça bizarre, Cesar, que des Suisses veillent venir en Gaule avec leurs économies, en principe c'était plutôt l'inverse qui se produisait. Mais il ne s'était pas posé de questions, il avait profité de l'occasion pour leur donner une raclée avec ses légions et pour, dans la foulée, envahir le pays.

Quand il reçut le message des Santons, il appela son conseiller.

- Ave Imperator, dit ce dernier.

Cesar n'était pas encore Imperator, mais le conseiller savait que ça le flattait qu'on lui donne ce titre. Après avoir lu le message, le conseiller dit à Cesar :

- *Dans thieu pays, ol a presqu' autant de langues que de bitons !* Vous pourriez envoyer à chaque chef de tribu un message leur annonçant que leur langue sera reconnue langue des Gaules. *O manghe pas de pain, et i s'rant contents !*

Quand les chefs de clans reçurent la missive, ils n'y comprirent rien. Et comme ils se méfiaient de Cesar, un drôle de Jules en qui ils n'avaient aucune confiance, ils cherchèrent où était le piège. Pourquoi leur proposait-il ça, alors qu'ils n'avaient rien demandé. *Galliarum lingua*, ils s'en moquaient comme de l'an 40 (avant J-C).

Les seuls qui furent satisfaits furent les Santons, et on les comprend. Le druide à la queue de cheval grimpa dans un arbre pour couper du gui avec sa faucille et préparer une grande fête.

Quant aux Pictons, ils ne voulaient pas lâcher le morceau, et les deux peuples étaient vraiment prêts à en venir aux mains.

Il fallut que Cesar, après sa victoire à Alesia, passe dans le coin et réunisse les chefs des deux peuples pour leur tenir le langage suivant :

- *Jh'en seûx ouillé (6) de vous autes. Si o s'arrête pas, thielle affaire, jhe vous mets teurtous dans n'in fourgon et jhe vous emmène à Rome peur nourrit les lions !*

Les protagonistes comprirent très vite qu'il valait mieux abandonner l'affaire. Un nommé Findus, membre du « Collectivum », dit qu'il ne voulait pas finir en chair à pâté, et tous jurèrent obéissance au vainqueur.

Voilà ce que j'ai cru déchiffrer, avec mes souvenirs et mon Gaffiot. Nous avons remis les tablettes de cire aux archives départementales à La Rochelle, et actuellement les chercheurs travaillent.

- *Quand même, dit Céline, il étiant fous en thieu temps. Ol é pas aneût qu'ol arriv'rait, ine affaire de meime.*

Vous avez raison, Céline, de nos jours, cela n'arriverait pas !

P.P.

(1) Gaffiot : dictionnaire latin-français. (2) Bujhour : grand récipient de terre cuite qui servait à "couler" la lessive (la bujhée) d'où le nom du village des Bujoliers. (3) Rejhimbé : ne pas être d'accord. (4) « Pour aller d'Angoulême à La Rochelle, pas besoin de passer par Poitiers ». Les historiens se demandent encore comment ce dicton a pu traverser les siècles pour se retrouver sous la plume de Goulebenéze dans « Le chérentais qui manghe six fouès prr' jhour ». (5) Lemovice : peuple originaire de la région limousine. (6) Jh'en seûx ouillé : J'en ai par-dessus la tête.

A noter sur vos agendas

Mars au pays Gabaye :

Chante Poët par la Cie « Les oreilles décollées » le 13 à 14 h. à la bibliothèque de Donnezac (jeunes de 6 à 12 ans) et le 19 à 10 h. à la bibliothèque de Cézac (jeunes de 0 à 3 ans). **La poésie est un chant, n'est-ce pas ?** le 22 à 19 h. à la bibliothèque de Laruscade par la Cie « Duodélire ».

Soirée Jacques Brel le 15 mars 20h 30 à **Préguillac** avec Pierre Dumousseau et ses complices.

La troupe de théâtre de Bourg-Charente va jouer deux pièces : **Numéro complémentaire** de Jean-Marie Chevret et **Peur dix sous d'Veugne** de Jean-Jacques Godon à la salle des fêtes de Bourg-Charente à 20 h 30 les : 22 et 23 mars et les 5, 6 et 14 avril. Entrée : 6 euros. Réservation au 05 45 81 31 42 ou 06 67 75 38 76.

Le 16 mars à Villars les Bois, la maison Chantal et Bernard Bégaud vous invite :

A 15 heures, visite de la distillerie

A 20 heures, dîner animé par la Compagnie Creton Art, et projection de films d'actualité.

Renseignements : contact@bernardbegaud.net

La troupe « Qu'étou qu'ol' é » de Salles d'Angles

nous communique son calendrier :

17 mars à 14h30 à Sainte Sève

23 mars Ball trad à Salles d'Angles

5 et 6 avril à 20h30 à Salles d'Angles

26 et 27 avril à 20h30 : Festival de théâtre en Grande Champagne à Criteuil la Magdeleine.

Quatre pièces en patois sont au programme : Les cagouilles d'or, D'ine lette à l'aute, Fonsine et Rosalie s'en allant en vouéyajhe et Thieu foutu testaman.

5^{ème} salon du livre de Chaniers sur le thème « Les écrivains militaires » les 16 et 17 mars à la médiathèque.

Rappel : Le 17 mars 2013 à 14 h 30 La langrote de la Font Nanteuil à la Maison familiale et rurale de Triac-Lautrait, avec Nono saute palisse : comment *ine quoue de langrote* (une queue de lézard) est devenue pour nous autres les Charentais le plus grand des porte bonheur.

Rappel : samedi 13 avril, Matinée Goulebenéze au théâtre Geoffroy Martel à saintes à 14 h 30.

La rubrique à Charly

Charly Grenon, à la lecture du dernier numéro du Boutillon (n° 27) nous apporte les précisions suivantes :

1) Excellent article de *Jhoël* sur Vénérand, et notamment sur les fontaines. Celle du Moulin était appelée par les anciens « Font dau Bron », à rapprocher du verbe saintongeais « Bronzer » : verser, déborder avec fracas, en l'occurrence en parlant d'un liquide.

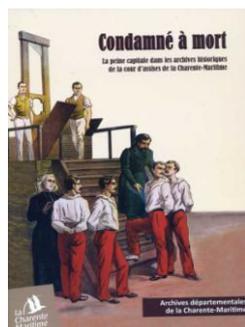
2) Concernant Renaudin, « l'héroïque » commandant du Vengeur, Maire du Gua, il est mort fou, dans son lit, montant fréquemment, dit-on, au clocher de l'église

Saint-Laurent pour voir si les Anglais n'arrivaient pas, à travers les marais de Seudre.

3) Bravo à Romain pour sa savoureuse « Mijhot au cognac ». Juste une remarque mineure : la moque n'était pas un verre épais, mais une tasse avec une anse en terre cuite. Attesté dès le XVI^{ème} siècle sur le littoral de la Normandie à la Gascogne, le mot (du flamand mook : panse) et l'objet auraient été apportés sur nos côtes par les marins qui commerçaient ici. A Saintes, près des ports de la Charente, dans l'îlot Saint-Michel, plusieurs toits anciens sont nettement inspirés de l'architecture flamande.

Un livre à vous conseiller

Condamné à mort (Archives départementales de la Charente-Maritime)



« Tout condamné à mort aura la tête tranchée ». C'était ainsi, avant l'abolition de la peine de mort en 1981. Entre 1811 et 1947 il y eut 40 dossiers de condamnés à mort à la Cour d'assises de Saintes. Le dernier fut Émile Andres, en 1947, pour un triple assassinat.

Ce livre est un ouvrage remarquable, qui nous apprend plein de choses sur la procédure, avec des documents d'archives. On y apprend que la dernière femme guillotinée fut Germaine Besse, en 1943, pour l'assassinat d'un enfant de 8 ans, fils de son mari : elle était défendue par Maître Maudet. On y apprend que les parricides avaient, avant d'être guillotins, le poing tranché. Que les exécutions étaient publiques jusqu'en 1923. Que les condamnés dont la peine avait été commuée en travaux forcés, étaient soumis au carcan public pendant une heure. Quelques exemples d'enquêtes et de condamnations sont détaillés, tel cet infanticide de nouveau-né, à Vibrac, où la mère et la fille furent exécutées le même jour à deux minutes d'intervalle. A cette époque les jurés étaient tous des hommes

et des notables, et les circonstances atténuantes n'étaient pas possibles. P.P.

Le charentais qui mange six foués prr' jhòr

Parmi les plus beaux textes de Goulebenéze, il y en a deux qui se déroulent au Paradis avec le Grand saint Piàrrre. C'est amusant lorsque l'on sait que le grand Saintongeais était issu d'une famille d'anti-cléricaux.

Les charentais sont nombreux au Paradis. C'est normal puisque c'est bien connu nous n'avons pas de défauts ... juste quelques petits travers ! L'un d'eux c'est de ne jamais être à l'heure, et ce sera l'histoire du « Retardataire », que nous vous proposerons peut-être dans un prochain numéro.

L'autre travers des charentais, c'est qu'ils aiment bien manger, et c'est l'histoire qui nous a été racontée par Roger Maixent (Châgnut) à l'occasion du « Quart d'heure charentais », en septembre 2009, à la boutique du Croît vif. Le charentais mange six fois par jour ... mais jamais entre les repas !

Mettez le son, duvrez vous oum'roles, et bireuillez l'un des meilleurs patoisants actuels nous raconter thielle histouère de Goulebenéze. Acachez don su thielle iorte : [Goulebenéze](#) A la caméra, Benjamin Péronneau.



P.P.

Coume in âché

C'est Nadia André qui nous a adressé le dessin ci-contre, et le texte qui suit, émanant de deux « élèves » de l'atelier de patois de l'association « Au fil du Briou » (Voir le Boutillon n° 26).

Bravo les bitons, et continuez à nous envoyer des textes. La création fait vivre notre patois saintongeais.

P.P.

O lé l'hivar, le moument d' tailler la veugne. Jh'é tell'ment eu fret l'an deurnier qu'aneut jhe prends des peurcaussions. Peur les pié : des chausses de laine bin épaisses, des bottes en piastique coume y l'avant qu'en y fasant dau ski. Peur le thiu : un slip en coton « Petit Bâteau »*, un can'çon moultouné « Damart »* et ine thiulote de v'lours.

Peur le jhabot : un tricot de piâ dau minme accabité que l' slip, ine ch'mise en fianelle, un gilet d'laine qu'o m'a broché ma grand-mère le ser à la veillée, un bounet sur le calâ enfoncé jhusqu' aux oumerolles et, peur-dessus tout thieu, ine boune, ine vraie canadienne en piâ d'oueille.

Les mains dans des mitaines teurjhou broché, quate dets et l'pouse, le sécateur bin agusé, me v'la rendu dans le rang d'veugne. O beurnoncio de beurnoncio ! O m'vint 'ine envie de pissé Et ine boune, de thielle qui t' fasant mau jhusqu' dans l'échine.

De raghe, jhe mit le bounet à bâs, les mitaines l'avant segué, déboutouné la canadienne, pâ l'temps de dépater la braguette, jhe mit à bât la thiulote et tiré sur le can'çon moultouné et lâ boun'ghens, coume in' âché, mé o fait d'fret, mé i s'enfonçant, jhe sais pas jusqu'ou.

Coume dizit moun' émit le grand Chichi qu'a travaillé tout' soun' existence dans thiellé buro bin trop chauffé, o faut zou souluciter un bon moument avant qu'y s'décide à bouter l' bout dau nez.

Enfin, jh' me soulaghe et o l'éété temps à cause qu' o coumence t'a y avouèr des vouées d'eve dans l' « Petit Bâteau »* !

In gas de Massa'

Aché ou âchet : ver de terre. Les jardiniers avec leurs bêches sont des copeurs d'achets.

* Marque de vêtements



Viv'ment l'printemps (Guy Chartier)

Notre ami *Jhustine*, qui a pris des vacances loin du pays pendant que ses petits camarades restaient sous la pluie saintongeaise de février, nous a concocté un joli petit poème pour fêter l'arrivée du printemps. Comme quoi, on peut écrire de la poésie, en patois saintongeais, quand on a du talent.



P.P.

O n'en fait' in sacré moument
Que jhe couassons conte le fougher
A oreiller buffer le vent.
En haut, peur le creux d' la ch'minée,
A écouter la dalle pisser
Neut et jhour sans discontinuer.
Ou vouère la brume toute ine jhournée
Dans sa grisaille, nous renfeurmer.
A reguâder l' jherdrin tout bian
Tout au travers de la croisée.
Et la paure bisse qui va cheurchant
Deux ou trois vers peur déjhuner.
Trois cots peur jhour, à écouter
Tous les mensonghes d' la la météro,
Qui dis qu' d'main o va grâler
Qu'on peut ranger les grous pal'tots.

Et d'vouère chaque jhour à la télé
Coume si ol avait qu' thieu à montrer
Toutes les misères d'au monde entier
O r'monte l' moral, jhe vous promets !
Viv'ment qui r'viene le bia printemps
Qui va chasser nous rhumatisses,
Qui va ram'ner enfin l' bia temps
Et r'verdis toutes nous palisses.
Jh'allons réchauffer noute charcois
Enfin pouvouère sorti le nez
R'trouver un p'tit d' vigueur d'autefois
A thieu soulail ravigotés,
Et écouter les p'tits ozias
Chanter le retour des bias jhours,
S'rapeler les bons mouments d'autefois
Le temps lointain de nous amours !

Le Boutillon de la Méline Comité de rédaction

Guy Chartier (Jhustine)

Joël Lamiraud (Jhoël)

Noël Maixent (Léon)

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Annette Pinard (Nénette)

Contact : pperonneau@orange.fr ou noel.maixent@wanadoo.fr